

Le 15 mars 2011

Bonjour,

Le présent document sera l'unique contribution du *Formindep* aux Assises du Médicament.

Le *Formindep* demande que cette contribution soit annexée au rapport final des Assises et fasse partie des compte-rendus des groupes 4 et 5 auxquels il est inscrit, accessibles sur le site Internet.

Le texte intégral se trouve là :

<http://www.formindep.org/Le-Formindep-se-retire-des-Assises.html>

Pour le Formindep et les participants inscrits aux groupes 4 et 5 des Assises du Médicament :
Philippe Foucras, président.

Le Formindep se retire des Assises du médicament

A la lumière du déroulement des premières réunions des groupes 4 et 5 auxquels il était inscrit, le *Formindep* constate que les Assises du Médicament <<http://www.sante.gouv.fr/les-assises-du-medicaments.html>> se révèlent une mascarade chargée d'étouffer dans un pseudo consensus le drame du Mediator®, pour que rien ne change et que continuent, au mépris du fonctionnement démocratique, de la santé publique et de l'intérêt général, les arrangements entre amis, dans tous les secteurs du milieu sanitaire, professionnels, usagers, autorités, et jusqu'au plus haut sommet de l'État.

Le *Formindep* refusant de servir de caution à cette mascarade, s'en retire donc, et invite les autres acteurs de la transparence et de l'indépendance de la santé dans ces Assises à reconsidérer leur présence, à l'instar de Dominique Dupagne du site Atoute.org <<http://www.atoute.org/n/article194.html>> .

Sur le fond, les 57 propositions que la revue *Prescrire* vient de diffuser <<http://www.prescrire.org/fr/3/31/46836/0/NewsDetails.aspx>> sont pertinentes et en grande partie suffisantes. Le *Formindep* les reprend à son compte, les soutiendra et les complètera. Elles intègrent en effet la plupart des exigences que le *Formindep* porte sur l'indépendance de l'expertise, des décisions de santé, de la formation et de l'information médicales. Les travaux de ces Assises, s'ils sont évalués à l'aune de ces propositions, confirmeront probablement la vacuité de cette initiative gouvernementale.

Nulle part la remise en question de la mono-expertise sanitaire actuelle, bonne à tout faire du lobby pharmaceutique, n'est inscrite ne serait ce qu'en filigrane dans le programme de travail. Les leaders d'opinion des firmes pharmaceutiques irriguent et contrôlent, sous la dénomination d'experts, l'ensemble du milieu sanitaire, la formation des étudiants, la formation continue des professionnels, l'expression médiatique vers le public et les usagers de soins, les décisions et la direction des agences sanitaires, les cabinets ministériels, etc. C'est pourtant cette situation qui explique en grande partie les drames sanitaires passés, présents ou à venir. Les Assises n'y vont rien changer.

Comme il a commencé à le faire lors de son audition devant la mission d'information de l'Assemblée nationale <<http://www.formindep.org/+Audition-du-Formindep-a-la-mission+.html>> le 24 février dernier, le *Formindep* apportera ses propositions dans un cadre susceptible de favoriser un travail de qualité, un débat démocratique, une réflexion sereine, transparente et indépendante, comme la mission d'information du Sénat présidée par le sénateur Autain <<http://www.senat.fr/commission/missions/mediator/index.html>> .

Sur la forme, dès l'ouverture des Assises et les premières réunions des groupes de travail, la transparence et l'indépendance des débats ont été mises à mal :

- lancement des assises à huis clos ;
- absence de compte rendu exhaustif vidéo ou audio des débats ;
- interdiction de filmer les débats et menace au nom du droit à l'image. Voir l'article du site Arrêt sur Images : Assises du médicament : transparence...à huis clos <<http://www.arretsurimages.net/contenu.php?id=3818>> ;
- refus de contrôle des déclarations d'intérêts et de sanctions en cas de manquements ou d'inexactitudes, les organisateurs faisant confiance à "l'esprit de responsabilité" des représentants des firmes, de leurs leaders d'opinion, et de ceux qu'elles financent ;
- refus dans un premier temps de prendre en charge les frais occasionnés par la participation aux Assises (déplacement, perte de revenu pour les professions libérales, etc.) Le mode d'indemnisation proposé actuellement n'interdisant pas les représentants de l'industrie de se faire rembourser leur frais...
- surreprésentation des firmes et des institutionnels. Entre environ 150 participants initialement invités et les près de 250 actuels, la liste s'est étoffée principalement avec des représentants de l'industrie, ou des experts, professionnels et institutionnels perclus de liens d'intérêts avec l'industrie, qui en seront les porte-parole conscients ou non. Cela aboutit à des groupes de travail hypertrophiés (60 participants dans le groupe 4) dans lesquels tout travail devient impossible, et contrôlés de fait par les firmes ou leurs affidés;
- restriction de la participation des « indépendants » : la journaliste Stéphane HOREL, coauteure du film *les Médicamenteurs* <<http://www.formindep.org/Les-Medicamenteurs-le-film.html>> et auteure du livre du même nom <<http://www.formindep.org/Les-Medicamenteurs-le-livre.html>> , a été priée poliment de ne pas participer au groupe 4 où elle s'était pourtant inscrite. Il fallait sans doute libérer de la place pour les firmes.

Malgré les éléments d'inquiétude <<http://www.formindep.org/Soutenons-la-presence-du-Formindep.html>> qui apparaissaient dès le lancement de ces Assises, le *Formindep* a voulu croire à leur sincérité, porté par l'espoir des usagers et des professionnels de santé qui ont souscrit en quelques jours à l'appel au don pour couvrir sa participation <<http://www.formindep.org/Pari-reussi-MERCI-aux-donateurs.html>> . C'était une erreur.

L'incapacité des initiateurs de ces Assises à prendre en compte les leçons de la triste gestion du Médiateur® en terme de transparence et d'indépendance vis-à-vis des intérêts industriels et commerciaux, en dit long sur l'absence de réelle volonté de remettre à plat le système.

Il y aura bien d'autres Mediator® <<http://www.formindep.org/Il-y-aura-d-autres-Mediator.html>>.